

1. L'entreprise, les engagements Coccinelle.

JE M'ENGAGE À RESPECTER LES HUIT ENGAGEMENTS COCCINELLE :



1. Faire de la protection de la santé et de l'environnement, les conditions de ma pérennité.



2. Promouvoir partout où je le peux une attitude responsable impliquant la primauté du dialogue social, la sensibilisation et la formation du personnel au Développement Durable.



3. Exprimer clairement ma responsabilité sociétale auprès de mes clients finaux, installateurs experts certifiés COCCINELLE®, bureaux d'études, et fournisseurs afin de promouvoir partout où cela est possible le mode de développement durable.



4. Me comporter en COCCINELLE® citoyenne et responsable à l'écoute des évolutions de la société. Mener une politique de transparence, de concertation et d'amélioration continue intégrant les attentes légitimes des parties prenantes.



5. Contribuer à la recherche et au développement de filières de traitement de déchets éco-efficaces et toujours plus sûres en termes d'impact sur la santé et l'environnement.



6. Respecter les réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement, en matière de techniques disponibles à un coût économiquement acceptable. S'inscrire le plus souvent possible dans une logique d'anticipation active.



7. Faire de mon comportement éthique et respectueux des lois et conventions internationales en vigueur, la règle fondamentale de ma conduite dans les affaires.



8. Mettre en oeuvre les règles de conduite, détecter les manquements et user du droit d'alerte.



*"Nous n'avons pas hérité la Terre de nos ancêtres,
mais l'empruntons à nos enfants."*

Antoine de Saint Exupéry, écrivain, poète et aviateur.

